



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2067

Opération n° 60034531 - Attribution d'une subvention d'investissement de 90 000 euros à la Société anonyme de construction de la Ville de Lyon (SACVL) sise 36 quai Fulchiron à Lyon 5e pour un projet de travaux dans des locaux sis 23 rue Neuve à Lyon 1er en vue de la création d'une Maison de santé pluriprofessionnelle - Approbation et autorisation de signature de la convention financière correspondante

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme DE LAURENS Céline

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 23 SEPTEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 SEPTEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 27 SEPTEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MONOT (pouvoir à Mme DUBOT), M. DUVERNOIS (pouvoir à M. BLACHE), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. PRIETO (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. CHAPUIS), M. BROLIQUIER (pouvoir à M. OLIVER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2067 - OPERATION N° 60034531 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 90 000 EUROS A LA SOCIETE ANONYME DE CONSTRUCTION DE LA VILLE DE LYON (SACVL) SISE 36 QUAI FULCHIRON A LYON 5E POUR UN PROJET DE TRAVAUX DANS DES LOCAUX SIS 23 RUE NEUVE A LYON 1ER EN VUE DE LA CREATION D'UNE MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION FINANCIERE CORRESPONDANTE (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 septembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Aide implantation offre de soins et de prévention territoriale ».

Par délibération n° 2022/1811 en date du 7 juillet 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle des « Aménagements solidarités jeunesse 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 00001.

Par délibération n° 2021/1039 en date du 30 septembre 2021, vous avez approuvé le lancement de l'opération n° 60034531 « Aide implantation offre de soins et prévention territoriale » ainsi que l'affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 00001.

La création d'une Maison de santé pluri-professionnelle (MSP) destinée à accueillir des médecins conventionnés secteur 1 dans le centre de la Presqu'île renforcera l'offre de santé pour les habitants des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements, mais elle aura également vocation à concerner certains patients de tout le territoire métropolitain. En effet, le projet médical porté par cette nouvelle MSP vise à atteindre des personnes sujettes aux addictions, souffrant d'une IST (infection sexuellement transmissible), ainsi que des personnes en situation socialement précaire, des personnes victimes de violences familiales, ou encore les femmes, les enfants et les populations LGBTQI+.

Réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la SACVL, le projet d'aménagement consiste à rénover complètement des locaux situés 23 rue Neuve à Lyon 1^{er}, dont la SACVL est propriétaire, et à les organiser en trois parties afin de répondre aux besoins fonctionnels de la MSP :

- une partie privative dédiée aux médecins ;
- une partie dédiée au public PMR (personne à mobilité réduite), composée d'une entrée, de toilettes adaptées, d'un accueil et d'une salle d'attente ;
- une partie dédiée aux médecins (accessible au public PMR) composée de onze cabinets médicaux de tailles différentes.

Plus précisément, les travaux consistent à réhabiliter un plateau de bureaux permettant d'installer quatre médecins généralistes avec des spécialités de sexologue et d'addictologue, ainsi qu'une sage-femme sexologue, une pédicure-podologue attestée en pédiatrie et gynécologie/obstétrique, et un ostéopathe masseur-kinésithérapeute.

D'une superficie de 461 m², ces locaux nécessitent d'importants travaux d'aménagement : démolition, cloisonnement, isolation, plâtrerie, menuiserie, agencement sur mesure, revêtements murs et sols, plomberie, chauffage/climatisation, électricité, pour un coût total de 400 000 euros (hors études préalables).

L'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Rhône contribueront au financement du fonctionnement de cette nouvelle MSP.

Le montant du loyer annuel s'élèvera à 60 000 euros (taxes et charges locatives comprises), soit 236,22 €/m².

Pour la réalisation de cette opération, la SACVL a sollicité une subvention d'investissement de Ville de Lyon de 90 000 euros.

Compte tenu des enjeux en termes de santé publique, je vous propose Mesdames et Messieurs, de répondre favorablement à la demande de la SACVL, en lui allouant une subvention d'investissement de 90 000 euros.

Vu les délibérations n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021, n° 2022/1811 du 7 juillet 2022 et n° 2021/1039 en date du 30 septembre 2021 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er} et 5^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Solidarités - Vie des aînés - Droits et égalités - Santé et prévention ;

DELIBERE

- 1- Une subvention d'investissement d'un montant de 90 000 euros est allouée à la Société anonyme de construction de la ville de Lyon (SACVL), sise 36 quai Fulchiron à Lyon 5^{ème}, pour un projet de travaux dans des locaux sis 23 rue Neuve à Lyon 1^{er}, d'une superficie de 461 m², afin de permettre l'installation d'une Maison de santé pluri-professionnelle (MSP).
- 2- La convention d'investissement établie entre la Ville de Lyon et la SACVL est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 4- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluri annuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits inscrits ou à inscrire au

budget de la Ville de Lyon, sur le programme n° 00001, AP n° 2021-1, opération n° 60034531 et seront imputées sur le chapitre 204, fonction 412.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET